



Paris, le 5 juin 2012

Communiqué de presse

**La Fondation Bouygues Telecom lance un nouvel appel à projet
auprès des clients de Bouygues Telecom**

Après le succès de la première édition (près de 250 dossiers reçus en 2011), la Fondation Bouygues Telecom a décidé de soutenir une nouvelle fois 30 associations parrainées par ses clients à hauteur de 5 000 euros chacune.

Cet accompagnement a pour objectif de participer aux projets d'associations de proximité.

Les dossiers de candidature des clients doivent répondre à plusieurs critères de sélection :

- Le projet associatif doit s'inscrire dans l'un des 3 domaines d'intervention de la Fondation (protection de l'environnement, solidarité, promotion de la langue française) et avoir un objectif de sensibilisation ou de création de lien ;
- Etre client de la marque Bouygues Telecom depuis plus d'un an et avoir 18 ans révolus ;
- Jouer un rôle au sein de l'association parrainée (salarié, bénévole, adhérent...) ;
- L'association soutenue doit avoir été créée avant le 1^{er} janvier 2011.

Les associations parrainées seront choisies en fonction de critères tels l'originalité et la faisabilité du projet l'impact de l'action proposée, la motivation du client parrain,.

Jusqu'au 31 août 2012, les clients Bouygues Telecom pourront déposer leur projet sur le site dédié : www.fondation.bouyguetelecom.fr.

La Fondation a également mis en place une page Facebook pour répondre à l'ensemble des questions des clients : www.facebook.com/fondationbouyguetelecom.

Comme l'année dernière, les 30 projets seront sélectionnés par un jury composé de :

- Christian BUCHET, Directeur du Centre d'études de la Mer de l'Institut catholique de Paris et membre du comité de veille écologique de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ;
- Le Professeur Christophe GLORION, Chirurgien et Chef du service orthopédie et traumatologie pédiatrique à l'Hôpital Necker-Enfants Malades ;
- et Ronald BLUNDEN, Directeur de la communication du groupe Hachette Livre et membre du Conseil d'Administration de la Fondation.

Fondation
d'entreprise
Bouygues Telecom

APPEL À PROJETS 2012

5 000 €

pour le projet d'une association dont vous êtes membre

En savoir plus et déposer un dossier

Retrouvez les épisodes de « Mon Asso & Moi », l'histoire de 7 des lauréats 2011 de la Fondation, qui eux aussi ont soumis leur projet à la Fondation:

http://www.facebook.com/#!/fondationbouyguetelecom/app_356601801047304

A propos de la Fondation Bouygues Telecom

« Informer et créer du lien entre les individus », tel est le fil conducteur de chacune des initiatives de la Fondation Bouygues Telecom. Elle intervient dans trois domaines : l'aide aux personnes en difficulté médicale ou sociale (soutien à l'Association Petits Princes), la protection de l'environnement (partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot et SurfriderFoundation Europe) et la promotion de la langue française (création du Prix Nouveau Talent).

La Fondation Bouygues Telecom a également la particularité d'impliquer les collaborateurs de l'entreprise.

Bénéficiant du statut de « volontaire », ils peuvent consacrer annuellement jusqu'à quatre demi-journées de leur temps de travail pour relayer sur le terrain les actions de la Fondation ou s'impliquer dans l'association parrainée.

En juin 2011, la Fondation Bouygues Telecom a lancé une initiative inédite visant à soutenir 30 projets associatifs parrainés par des clients de l'opérateur. Avec ce concept novateur, la Fondation Bouygues Telecom souhaite accompagner les clients de Bouygues Telecom dans leurs engagements personnels.

Contact presse

Justine Joly-Welcomme

01 81 75 32 56 – jjoly@bouyguetelecom.fr

<http://www.facebook.com/fondationbouyguetelecom>
